
Elections municipales des 15 et 22 mars 2020

90 %des programmes proposés ne prévoient rien pour le développement des TPE-PME

- Les collectivités locales cherchent toujours, sans le trouver, un moyen d'**impliquer les habitants dans le financement et le développement de leurs entreprises locales de croissance**, pourtant créatrices d'emplois, de recettes fiscales et de renforcement du lien social
- CiiB, acteur historique militant du financement en fonds propres par l'actionnariat populaire régional, propose **une solution simple pour accompagner les PME-PMI** et répondre efficacement à ces besoins fondamentaux : **METTRE LE CARNET D'ANNONCES SUR LES SITES DES MAIRIES**

Paris, le 1^{er} mars 2020 - Dans un contexte social et politique qui démontre toujours plus le sentiment d'éloignement de certaines populations (« Mouvement des Gilets Jaunes »), et leur déconnexion avec l'économie et les entreprises régionales, les initiatives prises tant à l'échelon européen que national, demeurent louables. La mise en œuvre des évolutions qu'elles proposent sont néanmoins complexes. Elles n'apportent pour l'instant pas de solutions simples et efficaces pour répondre aux besoins immédiats de financement en fonds propres et d'engagement des français pour leurs entreprises.

À l'échelon local, selon des sondages réalisés par le cabinet CiiB, acteur militant du financement en fonds propres par l'actionnariat populaire depuis bientôt 40 ans, sur un échantillon de 500 programmes présentés par les candidats aux prochaines élections municipales, 90% d'entre eux ne prévoient rien pour le développement économique des territoires, une thématique qui sembleremie au second plan des priorités des candidats, quand elle n'est pas purement et simplement éludée.

Orienter l'épargne de proximité dans les entreprises locales

[L'article 172 de la loi du 6 août 2015](#) a pourtant pour objet de fournir un circuit court de financement régional ¹ et [les efforts de l'Union Européenne](#) visent également à ouvrir au public ces mêmes entreprises ².

Le développement économique, l'attractivité, le renforcement du lien social figurent parmi les missions essentielles d'une collectivité territoriale. Elles escomptent en retour de leur engagement des retombées positives en matière fiscale et financière, une baisse du chômage et un climat social plus apaisé.

Du côté des entreprises, le manque d'appétence des investisseurs institutionnels, couplé à la difficulté et la complexité à trouver des financements bancaires, freinent les ambitions de croissance, et impactent mécaniquement la réalisation des investissements qui sont nécessaires pour l'assurer, tant au plan matériel qu'humain. En bref, les outils et les solutions permettant de concilier ces deux objectifs clés demeurent exceptionnels, peu lisibles, peu accessibles.

CiiB, acteur historique militant du financement en fonds propres des entreprises régionales par l'actionnariat populaire local depuis bientôt 40 ans, met à la disposition de l'économie locale un instrument simple. Le [Carnet d'Annonces](#), hérité des bourses régionales fermées en 1990, **permet aux épargnants d'investir en direct dans leurs entreprises de proximité et de s'impliquer dans l'économie de leur territoire**. La solution, solidaire et éthique, s'inscrit dans le cadre d'un capitalisme local

et social, repensé pour mieux répondre aux nouveaux enjeux, à la fois sociologiques et économiques auxquels doivent répondre les acteurs publics et territoriaux face aux difficultés que rencontrent leurs administrés.

Pour en savoir plus et découvrir sa solution, CiiB invite les candidats aux prochaines élections municipales, et leurs collaborateurs, à suivre le webinar [mardi 17 mars 2020 de 9h à 9h20](#)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU WEBINAR MARDI 17 MARS 2020, de 9h00 à 9h20

(inscription par téléphone au 01 42 46 11 73)

¹ cf : <https://www.ciib.fr/documents/article-172-de-la-loi-du-6-aout-2015-pour-la-croissance-l-activite-et-l-egalite-des-chances-economiques.pdf>

² cf : <https://www.ciib.fr/documents/nouvelle-reglementation-europeenne-a-l-egard-du-financement-participatif.pdf>

Actualisation des connaissances des candidats

A la suite du webinar, deux sessions de formation gratuites organisées par CiiB (mercredi 18 mars et jeudi 19 mars) à l'attention des candidats aux prochaines élections municipales. Au programme :

PREMIERE SESSION - Mercredi 18 mars, de 9h à 11h, au Palais Brongniart (28, place de la Bourse 75002 Paris)

COMMENT LES ÉLUS DES MUNICIPALES PEUVENT SUSCITER ET ENCOURAGER LA MISE EN PLACE DE MARCHÉS D' ACTIONS D' ENTREPRISES LOCALES OU RÉGIONALES

1. Créer des circuits courts pour financer en fonds propres les TPE et PME régionales, comme le prévoyait la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi Macron) du 6 août 2015 avec la réouverture d'une nouvelle forme de bourses régionales
2. Un concept simple et rapide à mettre en place dans les entreprises : le [Carnet d'Annonces](#), successeur des anciennes bourses régionales
3. Profil des entreprises pouvant utiliser le [Carnet d'Annonces](#) et mobiliser l'épargne locale

DEUXIEME SESSION - Jeudi 19 mars, de 9h à 11h, au Palais Brongniart (28, place de la Bourse 75002 Paris)

QUELLES INITIATIVES PEUVENT PRENDRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR METTRE EN PLACE, MOBILISER ET DÉVELOPPER L'ÉPARGNE LOCALE DANS LES ENTREPRISES RÉGIONALES ?

1. Comment labelliser l'ensemble des acteurs locaux susceptibles d'intervenir entre épargnants et entreprises ?
2. Comment mettre en place et subventionner les associations telles que des Clubs d'Investissement locaux et orienter des formations scolaires et universitaires vers l'économie d'entreprise ?

À propos du Carnet d'Annonces de CiiB

CiiB, principal acteur historique du financement en fonds propres des PME par l'actionnariat populaire avec les bourses régionales, jusqu'à leur fermeture en 1990.

CiiB est labellisé par le Pôle de compétitivité mondial [Finance Innovation](#) pour sa solution [Carnet d'Annonces](#). Le Carnet d'Annonces apporte aux PME un moyen qui leur permet de mobiliser l'épargne locale et régionale en réalisant des augmentations de capital pour financer leur croissance.

Pour en savoir plus : www.ciib.online / www.actionnariat-populaire.eu

Société Anonyme au capital de 266 775 € - RCS 338 689 227
10, rue de Montyon 75009 Paris - Tél. : 01 42 46 11 73 - Fax : 01 48 24 10 89 - Mail : contact@ciib.fr Site internet www.ciib.fr